CONTENTIEUX SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

Après le japonais Cojaal, l'italien BCS Anas

Le projet de l'autoroute Est-Ouest, qui accuse déjà un retard de six mois, risque de traîner encore dans les délais d'achèvement. Il coûtera sûrement plus cher que prévu, en raison de la somme de litiges qui opposent l'Agence nationale des autoroutes (ANA) au groupement sino-japonais (COJAAL) sur le tronçon Est, où les travaux sont presque à l'arrêt. L'Etat subit encore la guerre des «tunnels», qui devra l'obliger à payer davantage pour mener à terme le projet du siècle.

Le département de Ammar Ghoul devra donc sortir le grand jeu pour faire redémarrer la machine censée réaliser ce qui reste de l'autoroute Est-Ouest. Car, les contentieux ne concernent plus le maître d'ouvrage (COJAAL) mais aussi le bureau d'études italien BCS ANAS, qui réclame la régularisation de sa situation.

Devant les lenteurs du vis-à-vis algérien, COJAAL a décidé de ralentir la cadence des travaux alors que le bureau d'études a renvoyé les experts étrangers chargés du suivi des opérations.

La goutte chinoise

Il faut rappeler tout d'abord que l'Agence nationale des autoroutes (ANA) a signé l'ordre de service de commencement des travaux, le 18 septembre 2006, et COJAAL devait livrer la totalité de l'autoroute fin janvier 2011. Mais des retards enregistrés ici et là ont empêché la livraison de l'ouvrage dans les délais prévus dans le contrat.

L'avenant signé le 10 septembre 2011 entre l'ANA et COJAAL devait en principe couvrir l'ensemble des travaux supplémentaires prévus notamment à l'est du pays. Pour un montant de 29,475 milliards de dinars (dont la moitié en devise), les travaux supplémentaires concernaient 19 échangeurs (pour 21,779 milliards) et 24 ouvrages de rétablissement dédoublements et extensions (avec une enveloppe de 3,412 milliards). Outre ces budgets, l'ANA avait accordé un délai supplémentaire de 18 mois pour porter la durée totale de l'exécution des travaux de réalisation à 58 mois.

Autrement dit, le projet de l'autoroute devait être achevé en mai dernier. Mais, selon les experts, même si les litiges sont réglés dans l'immédiat, le projet ne sera pas remis avant un an encore.

Alors pour exercer sa pression sur l'agence gouvernementale algérienne, le groupement COJAAL a décidé de réduire le rythme des travaux. Ces retards concernent surtout les tunnels prévus entre Constantine et Skikda.

Comme pour le cas du tunnel de Lakhdaria, COJAAL exerce un chantage sur l'ANA sur les tunnels de l'est du pays. Pas d'achèvement des travaux avant le règlement des litiges qui vont sûrement se multiplier avec les retards cumulés ces derniers temps.

Photo : Samir Sid

Cojaal a décidé de ralentir la cadence des travaux.

On évoque à ce sujet de nombreux litiges dont celui du tunnel baptisé T4, sur l'axe Constantine-Skika. Le contentieux concerne surtout le système FIT, qui nécessite l'injection de fibres de verre pour la consolidation et le renforcement des sols pour contrer les glissements. Selon certaines sources, l'ANA aurait accepté verbalement, au départ, l'offre de COJAAL sur une base forfaitaire de 7 000 DA le mètre carré. Une grande partie des travaux a été réalisée alors qu'elle ne figurait pas sur le contrat. Mais au moment de la régularisation de cette situation, le BCS italien a proposé un prix inférieur à l'offre du maître d'ouvrage. Et on imagine la suite des palabres…

Le BCS victime ou complice ?

Lors du lancement des travaux, les missions de contrôle et de suivi du lot Est de l'autoroute ont été confiées au bureau d'études italien ANAS. Il devait superviser les travaux de réalisation sur 399 km, de Bordj-Bou-Arréridj jusqu'à Kebbouda (wilaya de Taref), aux frontières tunisiennes.

Mais, comme la planification des travaux a été à maintes fois mise à mal, nous nous retrouvons avec l'avenant numéro 4 entre le maître d'œuvre et le BCS ANAS. Le dernier contrat, qui devait prolonger les délais contractuels de 18 mois, se trouve en instance au niveau de la CNM depuis novembre 2011.

Devant les lenteurs administratives, le BCS a procédé à la compression du personnel à hauteur de 60%. Sur le tronçon de la wilaya de Taref, tous les travailleurs ont été mis au chômage. Ceux qui ont été épargnés sur le reste des chantiers, ont du mal à percevoir leur salaire. Certains cadres ont dû recourir à la justice pour obtenir leurs droits.

Pire encore, les experts italiens qui constituaient le noyau dur du BCS ont tous été remerciés. Il s'agit des experts en topographie, en ouvrages d'art, en audit de laboratoire et en qualité. Du coup, les travaux ultérieurs sont voués à la paralysie.

Quel coût pour l'autoroute ?

Dans la situation actuelle, il est très difficile d'évaluer le coût définitif de l'autoroute Est-Ouest. Outre la facture de COJAAL qui a déjà dépassé les seuils contractuels, il y a lieu d'évoquer les équipements avec une enveloppe dépassant 100 millions de dollars. Il s'agit, notamment, des stations de péage qui seront supportées par l'AGA, l'Agence de gestion des autoroutes.

Naftal, pour sa part, devra se débrouiller pour la réalisation de 42 stations-service. Les directions des travaux publics des wilayas traversées par l'autoroute devront également supporter les frais de réalisation de 76 aires de repos. Il ne faut pas non plus oublier les budgets qu'il s'agit de consacrer aux 22 postes de garde de la Gendarmerie nationale et aux locaux qui seront affectés à la Protection civile.

Pour l'heure, on n'évoque même pas l'électrification-éclairage, un projet budgétivore hors normes.

Mokhtar Benzaki

BLANCHIMENT D'ARGENT ET CONTRÔLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Quatre banques privées épinglées en 2011

Quatre banques à capitaux privés ont été épinglées par la Banque d'Algérie en 2011 en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le contrôle des opérations de commerce extérieur.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hôte hier de l'Assemblée nationale populaire, le gouverneur de la banque centrale a indiqué, sans dévoiler leur identité, que ces banques, sujettes à des enquêtes achevées, font partie de sept établissements soumis à vérifications documentaires en matière de contrôle extérieur et de lutte anti-blanchiment d'argent et financement du terrorisme.

Selon Mohamed Laksaci, qui présentait la conjoncture économique et monétaire en 2011 et durant le premier semestre 2012, dix-neuf enquêtes ont été effectuées à ce titre dont certaines ont abouti à l'élaboration de rapports confidentiels adressés à la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) ou de pro-

Photo : Samir Sid

Mohamed Laksaci.

cès-verbaux pour infraction à la réglementation du change adressés au procureur de la République territorialement compétent. Comme le gouverneur de la banque centrale a fait état de plusieurs enquêtes spécifiques portant sur la vérification de transactions bancaires de certains clients et qui ont donné lieu à l'élaboration de rapports ou P-V similaires. Auparavant, Mohamed Laksaci avait indiqué que 38 missions de contrôle sur place ont été effectuées dont 10 ont un caractère général, au niveau de 20 établissements bancaires sur les 27 en place. Tout en constatant de «nettes améliorations» dans le fonctionnement des établissements contrôlés, s'agissant notamment du volet structuration et maîtrise des risques, le gouverneur de la Banque d'Algérie relève néanmoins la persistance de quelques insuffisances en matière de qualité d'information et d'organisation, d'intensité limitée mais nécessitant d'y apporter des correctifs.

L'inflation, les explications de Laksaci

Par ailleurs, Mohamed Laksaci, qui s'est montré assez prolixe en chiffres, n'a pas manqué de relever la forte hausse de l'inflation, un facteur «structurel» et menaçant, selon lui, pour l'économie nationale sur le moyen terme. Soucieux de clarifier la donne, le gouverneur de la Banque d'Algérie relève que les perturbations des prix intérieurs notamment des produits agricoles, la désorganisation des marchés, les monopoles et la spéculation ainsi que l'augmentation des revenus participent à exacerber cette tendance.

En outre, Mohamed Laksaci a été autant critique à l'égard de la poursuite de la dépense publique qu'insistant sur la nécessité de bien fructifier l'importante épargne nationale dont les surliquidités, de savoir optimiser l'octroi de crédits bancaires et booster la diversification économique hors hydrocarbures...

A l'issue de l'intervention du gouverneur de la Banque d'Algérie, une soixantaine de députés sont intervenus, exprimant pour la plupart des préoccupations d'ordre assez général même si des questions particulières ont été soulevées (l'enquête sur l'incendie de l'Hôtel des monnaies, l'ouverture des bureaux de change…). Des questionnements auxquels Mohamed Laksaci devrait répondre aujourd'hui.

C. B.

APRÈS LE GR4, LA RÉALISATION DU GR5 CONFIÉE À DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Sonatrach consolide le partenariat algéro-algérien

Le partenariat public-public vient d'être, une nouvelle fois, concrétisé à travers la signature par le groupe Sonatrach d'un contrat avec un consortium d'entreprises publiques pour la réalisation d'un gazoduc d'une longueur de 783 km. Celui-ci reliera Reggane dans la wilaya d'Adrar à Hassi-R'mel, dans la wilaya de Laghouat.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Une seconde dans les annales de l'économie énergétique algérienne. Hier, lors d'une cérémonie, le groupe Sonatrach a procédé pour la seconde fois après le GR 4 à la signature d'un important contrat avec un consortium d'entreprises publiques pour la réalisation d'un gazoduc reliant Reggane (Adrar) à Hassi R'mel (Laghouat).

Le projet du gazoduc GR5 d'une longueur de 783 km et de 48 pouces de diamètre et d'un montant global de 87,15 milliards de dinars devrait relier Hassi R'mel à Reggane en passant par la localité de Khrechba (Ghardaïa). Il a été, ainsi, confié à un consortium composé de Cosider canalisations et des sociétés ENAC, GCB et GTP, filiales de Sonatrach. Sa réception est attendue pour novembre 2015.

Scindé en deux tranches, le premier lot Reggane-Khrechba, d'une longueur de 309 km, est confié à Cosider Canalisations GCB et GTP, alors que Cosider Canalisations et l'ENAC (Entreprise nationale de canalisations également filiale de Sonatrach) sont chargées de réaliser la partie Khrechba-Hassi R'mel (474 km).

La décision de confier la réalisation de ce projet à des sociétés algériennes n'a pas laissé indifférents les présents à cette cérémonie, qui ont affiché leur satisfaction. «Je suis heureux que la réalisation de ce projet soit à 100% algérienne. Ce gazoduc servira aussi bien la consommation nationale que l'exportation du gaz naturel. Confier des projets d'une telle envergure à des entreprises publiques permet non seulement de réduire les coûts de réalisation, mais aussi permet à ces entreprises d'améliorer davantage leurs performances», a déclaré le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, à l'issue de la signature du contrat. Même expression affichée par le patron de Sonatrach qui a indiqué pour sa part que «fidèle à sa politique de soutien à l'industrie nationale, Sonatrach a confié la fourniture des tubes à l'entreprise publique Alfapipe».

Pour sa part, le P- dg du groupe Cosider, M. Lakhdar Rekhroukh s'est montré confiant quant au respect des délais de réalisation. «Nous allons mettre tous les moyens humains et matériels nécessaires pour être à la hauteur de cette confiance du groupe Sonatrach. Nous avons déjà réalisé des projets pareils et dans les mêmes conditions, ce qui nous permet d'aborder ce chantier avec sérénité», s'est-il engagé.

Selon des observateurs, ce contrat signé entre entreprises algériennes est qualifié de véritable exemple en patriotisme économique, et ce, selon une procédure de gré à gré. Pour ces mêmes observateurs, l'attribution par Sonatrach des projets GR4 et GR5 à l'entreprise publique Alfapipe, constitue une expansion jamais égalée, car le montant des deux contrats de fourniture de tubes est «équivalant à neuf fois le capital social d'une banque».

«Idem pour Cosider Canalisations, qui a bénéficié du marché de réalisation du gazoduc GR4, pour un montant de 33 milliards de dinars. Alors pourquoi ne pas étendre cette procédure à toute la soustraitance qui peut être réalisée par les entreprises algériennes», s'est-on demandé.

A. B.